

RESPECT – SANTÉ – NATURE

Association naturiste du CHM à Montalivet

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

Compte-rendu des Assemblée Générale Extraordinaire et Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 7 août 2020

de 10 à 13 h au Centre Héliomarin de Montalivet

L'Assemblée Générale Extraordinaire

(uniquement avec les adhérents à jour de leur cotisation) s'est tenue suite au retrait des instances de Gilles KERPEN, Bernard DEROO, Sophie GICQUEL, François URBAIN et Francis COMTET qui obligeait au renouvellement du bureau et du C.A. Les statuts de RSN prévoient une AGE pour la continuité ou la dissolution de l'association. Après avoir exposé les raisons pour cette AGE, lu le courrier commun de Gilles KERPEN et Bernard DEROO et entendu Sophie GICQUEL, le débat a été entamé sur le rôle essentiel de Gilles et Bernard et l'assurance du maintien des valeurs démocratiques de RSN. Ensuite, le vote a été prononcé dans l'ordre suivant :

Nombre de votants (présents et représentés) : 40

Pour la dissolution : 00 voix

Abstention : 00 voix

Pour la continuité : 40 Voix

L'Assemblée Générale Ordinaire

Le rapport d'activité (voir en PJ) a été présenté par le président Marc GALLIOT et le rapport financier (voir en PJ) par la trésorière Sophie GICQUEL. Les rapports ont été approuvés après débat.

Ensuite l'Assemblée a élu à l'unanimité les personnes suivantes au Conseil d'Administration de l'association : Marie-Jeanne DALGALIAN, Michèle DUMONTIER, Marc GALLIOT, Hannes LINCK, Hilary PRICE et Lucile TOUSSAINT.

La nouvelle adresse de RSN a été votée par 40 voix en unanimité : RSN c/o Marc GALLIOT, 139 boulevard Jean Jaurès, 92110 Clichy La Garenne.

Finalement l'assemblée a échangé sur les points suivants et s'engage à mener les actions suivantes :

1. L'avenant de l'ONF (Office National des Forêts) pour une garantie de garder le bâti des bungalows sur cette zone : Nous sommes conscients que la négociation avec l'ONF est difficile et complexe. Nous reprendrons l'ensemble du dossier et prendront contact avec l'ONF.
2. La déchetterie du CHM : son nouvel emplacement occasionne un fort mécontent des riverains. D'ailleurs l'un d'eux a contacté notre secrétaire Hannes LINCK et est venu à notre AG. Nous souhaitons obtenir le déplacement de la déchetterie afin que les véhicules rentrent par l'avenue de l'Europe et qu'une petite entrée dans le CHM soit réservée aux vélos et aux piétons.
3. La circulation des voitures et des vélos : Il y a une grande insatisfaction car beaucoup de cyclistes roulent trop vite ; d'autant plus que l'apparition de vélos électriques augmente le risque de collision, et en groupe ils occupent la largeur des chemins. Nous souhaitons encourager la priorité des piétons sur toutes les routes dans le CHM, ce qui aurait le double avantage de limiter l'utilisation de tout véhicule motorisé ou non.
4. Le geste commercial de VACANCESELECT aux propriétaires des bungalows, mobil-homes et caravanes dans le CHM, qui ne pouvaient pas accéder au centre pendant le temps du confinement à cause du COVID 19.

Le COVID 19 a empêché les propriétaires de venir au CHM du 17 mars au 1er juin 2020.

VACANCESELECT a proposé par son courrier du 08 juillet 2020 une série de gestes commerciaux qui ne sont pas adaptés aux usagers-propriétaires du CHM. RSN a décidé, après l'approbation de son

AG, de faire circuler une pétition papier et numérique : « COVID – pour une VRAIE compensation ». L'objectif est d'avoir une compensation aux 77 jours inaccessibles pour la plupart d'entre nous. Nous ne faisons aucune distinction entre les résidents à l'année et les autres.

5. RSN va renouveler sa cotisation à l'UNPMH afin de mieux défendre les intérêts des propriétaires de mobil-homes, caravanes et bungalows.

Echange avec le directeur du CHM

1. Naturisme et nudité : Aujourd'hui nous en sommes à rappeler les fondamentaux du naturisme, ce qui est un comble au CHM. Chaque époque apporte son lot de surprises. Quoi qu'il en soit, pour RSN, le Naturisme inclue la NUDITÉ. Notre proposition est de réfléchir à un accompagnement aux nouveaux et/ou anciens vers une nudité incluant les valeurs naturistes.
2. Enlèvement des déchets verts et état des chemins : pour la direction, le coronavirus a désorganisé les équipes du CHM et aussi les prestataires extérieurs.
3. Circulation des véhicules avec une priorité des piétons : La direction accède à notre demande pour un meilleur partage de l'espace commun.
4. Coupe des haies et des thuyas et de tous végétaux inflammables : Si RSN est consciente que le risque d'incendie est réel, nous voulons que soit organisé une simulation incendie pour connaître les points de rassemblement et la conduite à tenir en cas d'incendie. RSN souhaiterait également obtenir un rapport de sécurité du SDIS 33(pompiers).
5. Geste commercial de VACANCESELECT : aucun engagement du directeur qui s'en remet à la direction générale à Sète (voir la pétition : « COVID – pour une VRAIE compensation ».)

Signatures :

Marc GALLIOT, président

Hannes LINCK, secrétaire